



POLE ENVIRONNEMENT INGENIERIE

**Accompagnement par un spécialiste des sciences
humaines et sociales pour la réalisation du Contrat
d'Objectifs Territoire Energie Climat**

Cahier des charges

AVRIL 2020

PRÉAMBULE

La communauté d'agglomération SAINT-LO AGGLO, située au centre du département de la Manche en Normandie regroupe 61 communes pour près de 80 000 habitants.

Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (appel à projets national) et Territoire 100% énergies renouvelables 2040 (appel à projets régional), afin de lutter contre le changement climatique, Saint-Lô Agglo s'est engagée dans une démarche énergie climat, véritable projet de développement durable qui vise deux objectifs :

- L'atténuation : limiter l'impact du territoire en réduisant les émissions de gaz à effet de serre
- L'adaptation : réduire la vulnérabilité du territoire.

La communauté d'agglomération finalise actuellement l'écriture d'un plan climat air énergie territorial aux objectifs plus ambitieux que ceux fixés dans la loi, à savoir : réduire la consommation d'énergie de Saint-Lô Agglo de 50% d'ici à 2040 par rapport à 2010, et couvrir à 100 % par les énergies renouvelables les besoins énergétiques du territoire en 2040.

Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 100% Energies Renouvelables (Région/ADEME), Saint-Lô Agglo s'engage à concevoir une stratégie de transition énergétique aux objectifs plus ambitieux que ceux fixés dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte, à savoir : réduire la consommation d'énergie du territoire de 50 % d'ici à 2040 par rapport à 2010, et couvrir à 100 % par les énergies renouvelables les besoins énergétiques du territoire en 2040.

Dans ce cadre, l'ADEME a proposé à Saint-Lô Agglo la signature d'un Contrat d'Objectifs Territoire Energie Climat (COTEC), qui soutient la réalisation de projets territoriaux « exemplaires » de transition énergétique et particulièrement ambitieux.

Le changement de comportement a été choisi comme fil conducteur du contrat d'objectif.

Ce fil rouge se traduit concrètement par l'accompagnement de Saint-Lô Agglo par un spécialiste des sciences humaines et sociales.

Table des matières

PRÉAMBULE

1. CONTEXTE
 - 1.1 Thématiques classiques
 - 1.2 Thématique innovante
 - 1.3 Actions inscrites au COTEC
2. PILOTAGE DE LA MISSION
3. OBJECTIFS DE LA MISSION
4. CONTENU DE LA MISSION
5. LIVRABLES ATTENDUS
6. REUNIONS
7. CALENDRIER
8. PRESENTATION DE L'OFFRE
9. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES
10. ANNEXES

1. CONTEXTE

Sur la politique énergie climat et avec les Contrats d'Objectif Territoire Energie Climat (COTEC), l'ADEME souhaite :

- Se positionner aux côtés des territoires pour l'animation d'un programme d'actions ambitieux sur le climat. Cette ambition est mesurable grâce aux objectifs et valeurs cibles intégrés au contrat ;
- Soutenir des projets transversaux par les thèmes abordés et par l'organisation ;
- Favoriser par cette animation la concrétisation d'investissements sur les territoires.

1.1 Thématiques classiques :

Au travers du COTEC, Saint-Lô Agglo met en œuvre une démarche qui répond à 7 enjeux majeurs : agriculture/alimentation durable ; mobilisation du monde économique ; sensibilisation des citoyens sur la mobilité active, planification énergétique, mobilisation autour de la filière bois énergie, production d'Energies Renouvelables, organisation interne.

1.2 Thématique innovante :

Le changement de comportement a été choisi comme fil conducteur du contrat d'objectif.

La mise en œuvre de la transition écologique et énergétique nécessite de substantiels changements à l'échelle collective, mais aussi bien évidemment, à l'échelle individuelle. En effet si le principe de s'engager sur la voie de la transition fait en général consensus auprès des citoyens et des organisations, les usages et pratiques n'évoluent que très lentement. Beaucoup ont envie d'agir, mais notre action est souvent inhibée par de multiples freins, qu'ils soient intérieurs (habitudes, inertie...) ou extérieurs (ampleur du défi, manque de solutions visibles ...). Les phénomènes de résistances au changements restent bien ancrés, enracinés et engendrent, par l'effet de nombre, des blocages de masse.

Pour agir sur les comportements individuels et sur les dynamiques collectives, il apparaît donc nécessaire d'accompagner au changement. La compréhension des pratiques sociales et des phénomènes de blocages, puis la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des acteurs et des habitants sont des facteurs clés de succès de la stratégie de transition énergétique de Saint-Lô Agglo : c'est pourquoi le changement de comportement constitue le fil rouge de ce contrat d'objectif territorial énergie climat.

Ce fil rouge se traduit concrètement par l'accompagnement de Saint-Lô Agglo par un spécialiste des sciences humaines et sociales : celui-ci devra aider à mieux appréhender les enjeux du changement de comportement et les leviers d'actions potentiels pour une mise en œuvre effective de la stratégie de transition énergétique.

1.3 Actions inscrites au COTEC

Les 10 actions suivantes et les résultats attendus ont été inscrites au COTEC :

1. Encourager et accompagner le changement de pratiques auprès des entreprises du territoire engagées dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT) ;

Résultats attendus : aide à l'identification des motivations, réticences et leviers des acteurs des entreprises sur les 3 périmètres cités. Réalisation de documents de communication engageante pour accompagner la mobilisation des entreprises et des autres acteurs dans le cadre de la démarche "Tremplin EIT".

2. Santé environnement : développer un suivi et une information des usagers sur la qualité de l'air intérieur : bâtiments non soumis à la réglementation ;

Résultats attendus : travail avec un spécialiste de l'accompagnement au changement de pratique :
- définition d'une méthodologie pour identifier les pratiques
- définition d'une stratégie d'accompagnement des usagers des locaux "sensibles" vis-à-vis de la qualité de l'air
- Recommandations spécifiques aux locaux sportifs, amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments communautaires, bien-être des usagers.

3. Mettre en place une maison itinérante de la mobilité qui permettra de recueillir les besoins des habitants en terme de mobilité rurale ;

Résultats attendus :
- Identification des besoins des habitants et développement des mobilités douces sur tout le territoire
- initier une dynamique de changement de comportement
- développement d'une culture commune de la mobilité en lien avec les enjeux environnementaux et les politiques territoriales (aménagement, urbanismes, services...).

4. Développement de la méthanisation sur le territoire : mobilisation des élus et des agriculteurs et associations d'habitants ;

Résultats attendus :
- connaissance de la perception de la méthanisation par les habitants, élus et agriculteurs (réalisation d'enquêtes : avant et après l'accompagnement au changement)
- évolution favorable des perceptions négatives recensées
- développement de projets d'unités de méthanisations sur le territoire.

5. Accompagnement d'un panel d'habitants sur l'évolution du service de collecte des déchets vers une tarification incitative ;

Résultats attendus :
- adhésion des usagers à un nouveau mode de consommation responsable
- identification des motivations, réticences et leviers d'une population test vis-à-vis de l'évolution du mode de collecte et tarification
- définition d'une méthode d'accompagnement des usagers facilitant le passage à la tarification incitative en prenant en compte la consommation responsable (lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction des emballages...)
- test et suivi de la méthode (sondage sur le degré de satisfaction des usagers)
- en lien avec le panel test, mise en place d'un "coaching" des élus pour accompagner le passage à la tarification.

6. Planification du développement des énergies renouvelables et développement des réseaux gaz ;

Résultats attendus : définir les potentiels de développement et affiner les scénarios de développement des EnR.

7. Mettre en place un cycle d'information et de mobilisation sur le bois énergie ;

Résultats attendus : informer, former et mobiliser les élus, propriétaires fonciers, agriculteurs à l'intérêt économique et environnementale d'une filière bois énergie locale.

8. Réalisation d'une animation test sur la géothermie très basse énergie ;

Résultats attendu : sensibiliser les élus, acteurs des constructeurs, des architectes et des services de l'Agglo sur la géothermie très basse énergie appliquée aux bâtiments neufs.

9. Sensibilisation des habitants à la consommation responsable ;

Résultats attendus : réduction du gaspillage alimentaire de 10% sur les 8 sites désignés par Saint-Lô Agglo (accueil de loisirs, cantines, etc...).

10. Mettre en place une démarche de sobriété numérique au sein des services de Saint-Lô Agglo.

Résultats attendus : réduire l'impact environnemental :

- du parc informatique Saint-Lô-Agglo / Ville de Saint-Lô / CCAS

- des projets numériques communautaires : wifi territorial, cartable électronique des élus, smart city etc...

Pour chacune des 10 actions, des résultats attendus par l'ADEME ont été fixés, afin de les atteindre, des indicateurs d'engagements de moyens et de réalisation d'objectifs ont été spécifiés.

Les fiches actions détaillant le contenu, les objectifs, indicateurs sont consultables en annexe.

| n° | action | actions prioritaires | indicateurs | valeur de départ | valeur cible |
|---|--|----------------------|--|--|-------------------------|
| Renforcer l'attractivité économique et résidentielle du territoire, en s'appuyant sur les atouts singuliers de qualité de vie | | | | | |
| 1 | Encourager et accompagner le changement de pratiques auprès des entreprises du territoire engagées dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT) | | Nombre d'entreprises ayant signé un pacte d'engagement dans l'opération "Tremplin EIT" après accompagnement au changement de comportement | Nombre d'entreprises ciblées par la démarche EIT sur Saint Lo agglomération (76) | à minima 10 entreprises |
| 2 | Santé environnement : développer un suivi et une information des usagers sur la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments non soumis à la réglementation | | Qualité de l'air intérieur dans les bâtiments sportifs: réduction du Taux de CO2 (ppm) | Valeur mesurée dans les 3 bâtiments tests | Réduction de 10 % |
| Jouer la complémentarité entre les types de communes pour assurer un développement équilibré du territoire | | | | | |
| 3 | Mettre en place une maison itinérante de la mobilité qui permettra de recueillir les besoins des habitants en terme de mobilité rurale | | Nombre d'habitants accompagnés au changement engagés dans une démarche de mobilité active à l'issue du COTEC | Nombre de participants aux réunions sur la mobilité rurale | 5% |
| Satisfaire les besoins locaux dans une logique de développement durable du territoire | | | | | |
| 4 | Développement de la méthanisation sur le territoire : mobilisation des élus, des agriculteurs et associations d'habitants | | Evolution favorable de la perception de la méthanisation par les habitants, élus et agriculteurs (enquête avant et après accompagnement au changement) | Nombre de personnes enquêtées indiquant être peu favorable à la méthanisation | Réduction de 20 % |
| 5 | Accompagnement d'un panel d'habitants sur l'évolution du service de collecte des déchets vers une tarification incitative | | Evolution favorable de la perception de la redevance incitative par le panel d'usagers (enquête avant et après accompagnement au changement) | Nombre de personnes enquêtées indiquant être peu favorable à la redevance incitative | Réduction de 20 % |
| 6 | Planification du développement des énergies renouvelables et développement des réseaux gaz | | Réalisation de l'étude de Schéma Directeur des Energies selon un cahier des charges simplifié | 0 | 10% |
| 7 | Mettre en place un cycle d'information et de mobilisation sur le bois énergie | ✓ | Nombre de porteurs accompagnés sur un projet bois énergie | 0 | 18 |
| 8 | Réalisation d'une animation test sur la géothermie très basse énergie | | Nombre de porteurs de projet de géothermie basse énergie accompagnés | 0 | 8 |
| 9 | Sensibilisation des habitants à la consommation responsable | ✓ | Réduction du gaspillage alimentaire sur les 8 sites bénéficiant d'un accompagnement dédié | 0 | Réduction de 10 % |
| Mettre en place une gouvernance à la hauteur des enjeux | | | | | |
| 10 | Mettre en place une démarche de sobriété numérique au sein des services de Saint Lo Agglo et du CCAS | ✓ | Mise en œuvre d'actions de réduction de consommation énergétique et de GES sur le numérique | 0 | 5 |

2. PILOTAGE DE LA MISSION

Le référent de Saint-Lô Agglo pour l'ensemble de l'accompagnement demandé est la Référente Climat et Transition Énergétique. Celle-ci fournira les contacts des partenaires associés à chacune des actions précédemment citées.

Il n'est pas demandé au prestataire de mettre en place techniquement les 10 actions du COTEC mais bien d'assurer l'accompagnement au changement de comportement pour les projets n° 1, 2, 3, 4, 5, et 9 avec l'appui du référent désigné par Saint-Lô Agglo et des référents porteurs des projets (annexe 2). La mise en œuvre technique des 10 projets est assurée sur le mode projet par Saint-Lô Agglo et ses partenaires avec l'appui de l'ADEME. Des binômes ADEME-référents de Saint-Lô Agglo ont été identifiés à cet effet (annexe 2).

Les services de Saint-Lô Agglo, notamment la référente Climat et Transition énergétique et le service Communication pourront apporter un soutien technique en termes de rédaction, d'illustration et de mise à disposition de documents le cas échéant pour la rédaction des livrables attendus.

3. OBJECTIFS DE LA MISSION

Le spécialiste des sciences humaines et sociales accompagnera Saint-Lô Agglo et l'aidera à mieux appréhender les enjeux du changement de comportement / l'évolution des pratiques et les leviers d'actions potentiels pour une mise en œuvre des actions 1, 2, 3, 4, 5, et 9 du COTEC et l'atteinte effective des indicateurs fixés.

Il est attendu du prestataire un travail d'accompagnement au changement de comportement plus spécifique pour les 3 actions suivantes :

3. Mettre en place une maison itinérante de la mobilité qui permettra de recueillir les besoins des habitants en terme de mobilité rurale ;
4. Développement de la méthanisation sur le territoire : mobilisation des élus et des agriculteurs et associations d'habitants ;
5. Accompagnement d'un panel d'habitants sur l'évolution du service de collecte des déchets vers une tarification incitative. Un travail en amont de la mise en place de la tarification incitative avec le spécialiste des sciences humaines et sociales consistera à définir une méthode d'accompagnement au changement et à tester celle-ci sur un panel de population représentatif de Saint-Lô Agglo (urbain/rural).

L'objectif de cette prestation est de proposer une méthodologie d'accompagnement au changement pour chacune des actions listées permettant d'aboutir aux résultats attendus.

Compte tenu du caractère innovant de la mission et des spécificités de chacune des actions, le spécialiste des sciences humaines et sociales aura recours aux moyens qu'il jugera utile et opportun pour chaque projet, afin d'atteindre les objectifs fixés dans le paragraphe « résultats attendus » dans chacune des fiches actions du COTEC.

4. CONTENU DE LA MISSION

Pour les projets n° 1, 2, 3, 4, 5, et 9 engagés dans le COTEC une réflexion sera menée par le prestataire sur un ensemble d'outils qui se complètent et dont l'articulation est la clé pour atteindre les objectifs fixés (valeurs cibles du tableau) et les résultats attendus décrits.

Le spécialiste des sciences humaines et sociales proposera pour chaque action :

- la méthode répondant à l'objectif visé, le groupe de personne à cibler, les pratiques visés : il mettra en lumière les catégories sociales, les mécanismes de changement social, les normes sociales ainsi que le rôle du contexte économique et matériel afin de fournir à Saint-Lô Agglo les savoirs stratégiques pour positionner le projet d'intervention ;

- un panel d'outils appropriés visant à faciliter l'adhésion des individus au comportement souhaité : information et éducation, communication engageante, marketing individualisé, accompagnement au changement, nudges (technique comportementale de masse pour obtenir un consentement par incitation plutôt que par obligation) etc. ;

Il décrira l'échelle d'observation à privilégier pour chaque action : micro individuelle (au niveau de l'individu lui-même), microsociale (au niveau des interactions entre l'individu et les petits groupes dans lesquels il évolue : famille, amis, collègues, voisinage), macrosociale (au niveau des catégories sociales et de la société, des cultures dans lesquelles l'individu s'insère).

Il aidera Saint-Lô Agglo à choisir et utiliser au mieux les outils économiques, d'information, de sensibilisation, et /ou de communication proposés en l'informant sur la pertinence propre à chacun.

Le spécialiste des sciences humaines et sociales expliquera à Saint-Lô Agglo les bases théoriques sur lesquelles sont bâties les différentes approches possibles afin d'anticiper les difficultés de mieux cerner les enjeux et contraintes d'un changement pour les individus et de combiner ainsi différents mode d'intervention.

Il aidera Saint-Lô Agglo à identifier les leviers d'action et favoriser l'évolution des comportements afin d'atteindre les objectifs fixés pour chacune des actions.

Il proposera à Saint-Lô Agglo des mesures complémentaires pour dépasser les limites des outils d'intervention sur le comportement en combinant différentes approches.

Il analysera si l'individu est lui-même en capacité d'évoluer ou s'il est nécessaire de s'adresser à d'autres acteurs (entreprises, collectivités...) ayant un rôle à jouer pour faire évoluer les pratiques des individus et identifiera ces derniers.

5. LIVRABLES ATTENDUS

Il est attendu de la part du prestataire :

| Phases | Nom de l'action | Livrables attendus |
|--|---|--|
| Phase de prise de contact, lancement des actions, rédaction des fiches de synthèse | | note de cadrage présentant la structuration et la conduite de la mission |
| Mise en place de l'action 1 | Encourager et accompagner le changement de pratiques auprès des entreprises du territoire engagées dans une démarche d'EIT | fiche de synthèse et documents de communication engageante |
| Mise en place de l'action 2 | Santé environnement : développer un suivi et une information des usagers sur la qualité de l'air intérieur : bâtiments non soumis à la réglementation | fiche de synthèse et livret méthodologique et de recommandation pour accompagner au changement les usagers |
| Mise en place de l'action 3 | Mettre en place une maison itinérante de la mobilité qui permettra de recueillir les besoins des habitants en terme de mobilité rurale | fiche de synthèse et livret méthodologique sur la dynamique de changement initiée auprès des habitants en matière de mobilité |
| Mise en place de l'action 4 | Développement de la méthanisation sur le territoire : mobilisation des élus et des agriculteurs et associations d'habitants | fiche de synthèse et livret sur les apports des techniques d'accompagnement au changement favorisant l'acceptation de la méthanisation sur un territoire |
| Mise en place de l'action 5 | Accompagnement d'un panel d'habitants sur l'évolution du service de collecte des déchets vers une tarification incitative | fiche de synthèse et livret méthodologique expliquant la méthode d'accompagnement des usagers facilitant le passage à la tarification incitative |
| Mise en place de l'action 9 | Sensibilisation des habitants à la consommation responsable | fiche de synthèse |
| Phase de restitution du travail réalisé | | rapport final |

- ✓ Une note de cadrage présentant la structuration et la conduite de la mission,
- ✓ Les supports des présentations orales des réunions, ainsi que les comptes rendus avec relevé des décisions prises en séance,
- ✓ Un rapport final consolidé sous format papier + Word de l'intégralité des résultats de la mission,

- ✓ Une annexe avec l'ensemble des supports ayant permis la réalisation de la mission et l'atteinte des objectifs fixés : enquêtes, questionnaire, tableaux de données, cartes, bibliographie utilisée, études mobilisées (...),
- ✓ Une fiche de synthèse pour les actions 1, 2, 3, 4, 5, et 9 des outils et méthodes proposés, de l'objectif, du groupe de personne et des pratiques visés,
- ✓ Des documents de communication engageante pour mener à bien une opération d'Ecologie Industrielle Territoriale (action 1),
- ✓ Un livret méthodologique et de recommandation pour accompagner au changement les usagers des bâtiments sportifs permettant d'améliorer la qualité de l'air intérieur (sportifs, encadrants, personnels techniques et d'entretien) (action 2),
- ✓ Un livret méthodologique sur la dynamique de changement initiée auprès des habitants en matière de mobilité (action 3),
- ✓ Un livret sur les apports des techniques d'accompagnement au changement favorisant l'acceptation de la méthanisation sur un territoire (action 4),
- ✓ Un livret méthodologique expliquant la méthode d'accompagnement des usagers facilitant le passage à la tarification incitative (action 5).

6. REUNIONS

Compte tenu du caractère innovant de la mission et des spécificités de chacune des actions, Saint-Lô Agglo laisse le soin au prestataire de proposer un déroulé et un nombre de réunions qui lui paraissent opportuns.

Le référent désigné par Saint-Lô Agglo se réserve le droit d'ajouter raisonnablement des rendez-vous téléphoniques et des réunions physiques supplémentaires lorsqu'il le jugera opportun lors de la mission.

Les prestations à assurer comprennent à minima :

- une réunion de démarrage/cadrage de la mission avec les services de Saint-Lô Agglo concernés et l'ADEME,
- des rendez-vous téléphoniques de suivi réguliers avec la référente Climat et transition énergétique coordonnant le COTEC,
- une réunion de travail par trimestre pour mener à bien la réflexion avec la référente Climat et transition énergétique coordonnant le COTEC et les services concernés,
- une réunion intermédiaire avec l'ensemble des services de Saint-Lô Agglo concernés et l'ADEME : le prestataire précisera dans son mémoire le moment le plus opportun pour la réunion intermédiaire,
- une réunion finale de présentation des résultats auprès des élus et de l'ADEME.

L'élaboration des supports de présentation et la rédaction des compte-rendu des réunions sera à la charge du prestataire.

7. CALENDRIER

La durée prévisionnelle du marché est de 30 mois, à compter de sa notification.

Le prestataire proposera un calendrier prévisionnel détaillé de déroulement de la mission mettant en avant le temps consacré à chaque étape de l'étude et prenant en compte le calendrier prévisionnel de chacune des actions du COTEC suivant :

| PHASE ET DEMARRAGE DES ACTIONS | | Durée estimée | Calendrier indicatif |
|--|--|---------------|----------------------|
| Remise des offres | | 1 mois | mai 2020 |
| Notification | | | juin 2020 |
| I. Lancement de la démarche | | 2 mois | juin 2020 |
| II. Action 1 | Encourager et accompagner le changement de pratiques auprès des entreprises du territoire engagées dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT) | 24 mois | décembre 2020 |
| III. Action 2 | Santé environnement : développer un suivi et une information des usagers sur la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments non soumis à la réglementation | 18 mois | septembre 2020 |
| IV. Action 3 | Mettre en place une maison itinérante de la mobilité qui permettra de recueillir les besoins des habitants en terme de mobilité rurale | 24 mois | septembre 2020 |
| V. Action 4 | Développement de la méthanisation sur le territoire : mobilisation des élus, des agriculteurs et associations d'habitants | 18 mois | octobre 2020 |
| VI Action 5 | Accompagnement d'un panel d'habitants sur l'évolution du service de collecte des déchets vers une tarification incitative | 12 mois | novembre 2020 |
| VII. Action 9 | Sensibilisation des habitants à la consommation responsable | 12 mois | novembre 2020 |
| VIII. Rédaction des livrables attendus | | 19 mois | mai 2021 |

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, il s'agit d'un calendrier indicatif qui est susceptible d'être modifié.

8. PRESENTATION DE L'OFFRE

Dans le cadre de la candidature à ce marché public, le soumissionnaire peut se présenter seul ou pour le compte d'un groupement d'entreprises.

Dans le cas d'une candidature en groupement, ce dernier identifiera un réfèrent, interlocuteur privilégié de la référente Climat et Transition énergétique de Saint-Lô Agglo.

La note méthodologique du prestataire explicitera son choix en arguant des compétences et références de la personne référente désignée.

Le prestataire devra fournir un dossier présentant une proposition technique et financière comprenant à minima :

- ✓ le phasage et le planning prévisionnel détaillé de la mission,
- ✓ la méthodologie utilisée, développant l'organisation prévue, des illustrations d'outils et les moyens mis en œuvre pour la réalisation de la prestation au regard des objectifs poursuivis,
- ✓ une proposition de rémunération précisant le nombre de journées de terrain, de bureau et l'organisation des réunions, frais de déplacement compris,
- ✓ la composition de l'équipe ou du groupement qui interviendra sur la mission, avec description des moyens et compétences mises en œuvre pour l'exécution de cette mission,
- ✓ ses expériences sur des projets similaires.
- ✓ Les options et choix d'éco-communication favorisant un faible impact environnemental

9. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Les offres seront examinées et appréciées en fonction des critères suivants :

1. Prix (40 %) : Formule de calcul : (Offre moins-disante/Offre analysée) x 40
2. Pertinence de la méthodologie (35 %) : compréhension du cahier des charges et adéquation de l'offre à la demande du maître d'ouvrage, efficacité et lisibilité de la démarche projet proposée, cohérence du planning, sur la forme, la clarté, la précision et le caractère synthétique de la note méthodologique elle-même.
3. Qualité du personnel assigné à l'exécution du marché (25 %) : Qualité et pertinence des profils, des CV, compétences et expériences du personnel, en particulier dans le domaine du suivi de ce type de dossier.

10. ANNEXES

Annexe 1 : fiches détaillées des actions du COTEC

Annexe 2 : liste des référents de l'ADEME et de Saint-Lô Agglo pour chaque action

Contact :

Isabelle Bénard, Référente Climat et Transition énergétique
Pôle Environnement et Ingénierie, Saint-Lô Agglo
isabelle.benard@saint-lo-agglo.fr / 02 14 29 00 59